

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 154

21 septembre 2001

EVENEMENTS

- **A la suite de consultations au sein des services de la Commission européenne, il a été décidé de mettre en paiement 10 millions d'euros au titre de l'appui budgétaire direct en faveur de l'Autorité palestinienne.** Il s'agit de la quatrième tranche de 10 millions d'euros sur un total de six. L'appui budgétaire direct remplace la seconde "Facilité de paiement".
- **Le Comité MED se réunira le 26 septembre à Bruxelles. Le Plan de financement de la coopération régionale MEDA en 2001 domine l'ordre du jour; il comprend sept programmes régionaux pour lesquels le montant total proposé se chiffre à 250 millions d'euros.** Six de ces programmes font partie du volet économique et financier du processus de Barcelone, encore appelé "deuxième volet" (voir p.2). Egalement à l'ordre du jour figure un échange de vues sur la mise en oeuvre des facilités d'ajustement structurel à partir d'un rapport que doit présenter la Commission européenne. En outre des fonctionnaires de la Commission feront des exposés sur la Facilité de paiement en faveur de l'Autorité palestinienne et sur la déconcentration vers les Délégations de la Commission chez les Partenaires.
- **Une Réunion euro-méditerranéenne des Experts gouvernementaux sur la Transition économique aura lieu les 26 et 27 septembre à Bruxelles.** Les participants passeront d'abord en revue le processus de transition économique dans la région méditerranéenne et la mise en oeuvre du Partenariat euro-méditerranéen. Puis ils discuteront de l'utilisation de fonds publics dans le Partenariat euro-méditerranéen. L'ordre du jour comprend également le renforcement du dialogue régional et de l'intégration sud-sud à la lumière des conclusions de la Réunion ministérielle de Marseille tenue l'an dernier. En outre, des contributions des services de la Commission européenne et du réseau FEMISE sont attendues et des exposés seront faits par certains Partenaires méditerranéens, par le Fonds monétaire international (FMI) et par la Banque mondiale.
- **Le Groupe de travail sur les règles d'origine tient sa deuxième réunion le 21 septembre à Bruxelles comme suite à la Ministérielle euro-méditerranéenne qui a eu lieu en mai.** Au nombre des participants on compte des experts des Etats membres de l'UE, des Partenaires méditerranéens, des membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et des pays d'Europe centrale et orientale candidats à l'adhésion à l'UE. Il existe un soutien très large de toutes les parties en faveur de l'extension à la région méditerranéenne du Système paneuropéen de règles d'origine. Les participants s'accordent pour dire qu'il faut encore discuter un certain nombre de détails techniques afin de réduire le plus possible les risques de détournement des échanges et de contournement. Aucun régime bilatéral n'a été évoqué. Alors que nous nous apprêtons à envoyer ce Synopsis, le Groupe de travail doit encore aborder certaines questions techniques relatives aux règles d'origine. La prochaine réunion du Groupe aura lieu le 22 octobre.
- **La quatorzième session de négociations UE-Algérie en vue de conclure un Accord d'association se tiendra du 26 au 28 septembre à Bruxelles.** Les règles d'origine seront discutées le 26, le démantèlement tarifaire sera traité le 27 et l'agriculture, la pêche et les produits agricoles transformés le 28. On espère que des avancées pourront être réalisées sur ces trois volets.
- **Un programme de formation en droit international destiné aux avocats tunisiens se déroulera du 24 au 28 septembre à Tunis.** Le programme sera ouvert par le Ministre de la Justice tunisien Bechir Tekari, un représentant de la Commission européenne et des responsables d'organisations tunisiennes d'avocats. Il est organisé par la "Law Society" – organisme professionnel – d'Angleterre et du Pays de Galles, en partenariat avec l'Union des avocats arabes dans le cadre du programme MEDA Démocratie. La formation portera sur le droit commercial international, la pratique juridique internationale, le commerce électronique, les droits de l'homme et l'Etat de droit, les normes internationales relatives aux juges, aux avocats et aux procureurs, ainsi que la terminologie juridique anglaise.
- **Le deuxième séminaire de formation MEDA Télécom aura lieu du 24 au 27 septembre à Paris.** L'initiative de ce séminaire revient à la Commission européenne, soutenue par la Banque mondiale et l'Union internationale des télécommunications (UIT). Des représentants des Ministères des Télécommunications ou des Organismes de réglementation des télécommunications des douze Partenaires méditerranéens y participeront. Les sessions porteront sur les modèles économiques du secteur des télécommunications, les problèmes d'interconnexion, le service universel, l'Internet mobile et le dégroupage de la boucle locale.

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 154

21 septembre 2001

PLAN DE FINANCEMENT DE LA COOPERATION REGIONALE MEDA EN 2001

L'un des programmes économiques et financiers, le projet de "capital-risque" – 100 millions d'euros – serait géré par la Banque européenne d'investissement (BEI). D'autres programmes ou projets constituent des compléments d'actions existantes. Il s'agit de MEDSTAT II – 30 millions d'euros - qui aurait pour but de produire des statistiques harmonisées, d'EUMEDIS II – 20 millions d'euros – qui a trait au développement de la société de l'information chez les Partenaires et de SMAP II – 30 millions d'euros – qui vise à créer une région méditerranéenne durable sur le plan de l'environnement. En outre, un "projet local de gestion de l'eau" – 40 millions d'euros – et un premier projet régional relatif aux transports – 20 millions d'euros – sont prévus. L'autre programme régional proposé représente la deuxième phase – 10 millions d'euros – du Programme d'action jeunesse euroméditerranéen qui fait partie du volet "social et culturel" du Processus de Barcelone.

VISITE DE REPRESENTANTS DE L'UE DANS LE MAGHREB

Des représentants de l'actuelle Présidence belge de l'Union européenne, de la Commission européenne et du Secrétariat du Conseil de ministres de l'UE ont effectué une visite en Algérie, au Maroc et en Tunisie du 10 au 14 septembre. Le but principal de cette visite consistait à discuter des perspectives de la réunion des Ministres des Affaires étrangères euro-méditerranéens prévue pour les 5 et 6 novembre. Les hauts fonctionnaires de l'UE ont rencontré des fonctionnaires des Ministères des Affaires étrangères des trois pays du Maghreb avec lesquels ils ont discuté des trois volets du Processus de Barcelone. Dans le cadre du dialogue politique, ils ont abordé les répercussions des attaques terroristes qui ont eu lieu à New York et à Washington, ainsi que d'autres problèmes intéressant la région. Les perspectives d'intégration régionale ont figuré dans les discussions relatives au volet économique et financier. Enfin la situation de la coopération culturelle et les perspectives de coopération en matière de Justice et affaires intérieures ont constitué les principaux sujets de discussion au titre du volet social et culturel.

LE POINT DES NEGOCIATIONS UE-LIBAN

Aucune session formelle de négociations n'a lieu pour le moment. Toutefois, de nouvelles propositions sur les échanges agricoles présentées par le Liban ont été accueillies avec sympathie par les Etats membres de l'Union européenne et les deux parties sont en train de mettre au point les derniers détails des dispositions réciproques. Les problèmes liés aux règles d'origine et à la Justice et affaires intérieures restent encore à régler. On espère voir parapher l'Accord d'association avant la fin de l'année.

FORMATION EN EGYPTTE, EN SYRIE ET AU LIBAN: RAPPORT EUROPEEN

Les gouvernements égyptien, jordanien et libanais devraient porter davantage leur attention sur la garantie de la qualité et de la certification de la formation et sur la lutte contre le secteur informel s'ils veulent promouvoir efficacement la croissance des petites et moyennes entreprises (PME). Tel est le principal message d'un rapport intitulé "Aperçu sur le soutien à la qualification de l'encadrement pour favoriser la croissance des PME dans les pays méditerranéens" que vient de publier la Fondation européenne pour la formation, une agence de l'Union européenne installée à Turin en Italie. Cette fondation a pour mission de soutenir la réforme de la formation et de l'enseignement professionnels dans certaines régions extérieures à l'UE, notamment les Partenaires méditerranéens. Le rapport fournit des exemples d'initiatives en faveur des PME mises en oeuvre dans les trois pays, ainsi qu'un aperçu des intermédiaires au service des PME dans chaque pays. Selon le rapport, les entreprises les plus petites demeurent dans une très forte proportion dans le secteur informel, ce qui provient en partie du fait que le statut de société enregistrée revient cher. La formation n'est pas assez dirigée vers les besoins des PME et la demande effective en formations de dirigeants reste faible, selon la Fondation. On peut télécharger le rapport sur le site Internet de la Fondation [http://www.etf.eu.int/etfweb.nsf/pages/vetdown1/\\$file/MEDA_Management_Training_Rep-en.pdf](http://www.etf.eu.int/etfweb.nsf/pages/vetdown1/$file/MEDA_Management_Training_Rep-en.pdf). Il est actuellement disponible en anglais et le sera en français vers la fin du mois.